

CODE VESTIMENTAIRE 2018-2019

en vigueur dès la première journée de classe

Description des vêtements que tous les élèves pourront porter :

Article -	Couleur -	Motif -
<ul style="list-style-type: none">↯ Pantalon↯ Pantalon de jogging↯ Bermuda /capri↯ Jupe↯ Robe	Marine ou noir	
<ul style="list-style-type: none">↯ Polo ou T-shirt – manches courtes↯ Polo ou T-shirt – manches longues↯ Blouse/chemise – manches courtes↯ Blouse/chemise – manches longues↯ Chandail à col roulé↯ Veste↯ Débardeur↯ Pull en coton ouaté	Blanc, noir, marine ou gris Sans imprimé	Uni Sans imprimé
<ul style="list-style-type: none">↯ Collant et bas	Sans restriction	
<ul style="list-style-type: none">↯ T-shirt et short ou pantalon sport pour l'éducation physique	Sans restriction	

Voici certains éléments sur lesquels nous attirons votre attention :

- ✗ Les jeans sont interdits;
- ✗ Les dessins/logos sont interdits : seuls les sigles brodés sont permis;
- ✗ Longueur de jupe permise : vous référer au schéma ci-dessous;
- ✗ Souliers : Souliers plate-forme/à semelles épaisses/sandales de plages sont interdits

Votre collaboration toujours précieuse est grandement appréciée.

